



Association québécoise
des marionnettistes

Centre UNIMA-Canada
Section Québec



ONDIN, L'illusion, Théâtre de marionnettes

MÉMOIRE DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES MARIONNETTISTES

Déposé dans le cadre de la consultation publique
sur le renouvellement de la Politique culturelle du Québec de 1992

Août 2016

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES MARIONNETISTES (AQM)

Créé en 1981, l'Association québécoise des marionnettistes (AQM) est un organisme à but non lucratif voué à la reconnaissance et au développement des arts de la marionnette québécoise. Elle regroupe 130 membres provenant de toutes les régions du Québec : des praticiens, des compagnies, des artistes professionnels et des organismes culturels.

MANDATS

- ⇒ Représenter les intervenants du milieu des arts de la marionnette et leur pratique;
- ⇒ Favoriser la reconnaissance des pairs et du public;
- ⇒ Faciliter la circulation de l'information;
- ⇒ Veiller à la formation continue;
- ⇒ Promouvoir les artistes québécois sur les scènes nationale et internationale par le biais de son engagement dans l'Union Internationale de la Marionnette (UNIMA¹);
- ⇒ Promouvoir les artistes québécois dans le cadre de festivals et événements internationaux.

L'AQM assure la présence des arts de la marionnette au cœur de la vie culturelle du Québec et d'ailleurs. Elle siège au conseil d'administration du Conseil québécois du théâtre (CQT) ainsi qu'aux comités de *Formation continue* et d'*Actions politiques* de cet organisme. Par l'entremise de délégués nommés sur différents conseils d'administration, l'AQM accomplit un important travail de représentation au Québec et participe aux grands débats actuels en y inscrivant la vision de ses membres.

Aux niveaux canadien et international, l'AQM siège au conseil d'administration d'UNIMA-Canada en tant que représentante d'UNIMA-Canada, section Québec. Elle envoie deux des trois conseillers d'UNIMA-Canada aux diverses rencontres de l'UNIMA internationale, sans compter que plusieurs de ses membres siègent sur quatre des 17 commissions de travail de cette organisation.

¹ UNION INTERNATIONALE DE LA MARIONNETTE. L'UNIMA existe dans le monde depuis 1929 et des centres nationaux comme celui au Canada existent dans plus de 70 pays. Présente en continu au Québec depuis 1986, UNIMA-CANADA est active partout au Canada depuis avril 2010 (<http://www.unimacanada.com>).

RÉALISATIONS

L'association est très active au sein du milieu et joue un rôle déterminant pour le développement des arts de la marionnette au Québec. L'AQM organise diverses activités visant l'essor de la discipline : colloques, rencontres thématiques avec les membres, entretiens et formations avec des marionnettistes étrangers de passage au Québec, etc. Depuis quelques années, l'accent est mis sur la formation continue, répondant ainsi à une demande persistante de la part des marionnettistes québécois. En effet, l'absence presque totale de formation en théâtre de marionnettes dans les écoles de théâtre jusqu'en 2007, année de création du DESS en théâtre de marionnettes contemporain à l'UQÀM, a très vite motivé l'AQM à s'engager dans cette voie, si bien qu'il est possible d'affirmer que l'AQM a formé un nombre significatif de marionnettistes. Par ses activités à UNIMA, l'association a également favorisé l'acquisition de formations spécialisées à l'étranger pour ses membres.

Notons aussi les nombreux événements et rencontres qui ont réuni au fil des ans les praticiens de la marionnette, pour discuter des enjeux et des problématiques liés à la pratique. Le plus important de ces événements est sans contredit son colloque des arts de la marionnette en 2011².

Également, l'AQM conçoit et publie depuis plusieurs années la revue « Marionnettes », un outil essentiel pour faire rayonner les arts de la marionnette québécoise au-delà de toutes les frontières. La revue Marionnettes « est une fenêtre sur la pratique des arts de la marionnette au Québec, sur ses artistes penseurs et créateurs [...] C'est un espace d'échange, de prise de parole et d'affirmation tourné vers l'autre. »³

² Voir Actes du Colloque sur les arts de la marionnette, AQM, 2012.

³ Madeleine Philibert, coordonnatrice générale de l'AQM, *Marionnettes*, Magazine de l'Association québécoise des marionnettistes – 2012, p.5.

« La marionnette est une parole qui agit. »
Paul Claudel

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| L'angle adopté pour ce mémoire..... | 1 |
| Distinction entre culture et arts professionnels et importance de la pratique artistique professionnelle..... | 1 |
| Le rôle d'une politique Culturelle..... | 2 |
| Pourquoi l'État doit-il continuer à investir en culture?..... | 4 |
| Les créateurs au centre d'une nouvelle politique culturelle..... | 5 |
| Les conditions socio-économiques des artistes en arts de la marionnette..... | 6 |
| Maillage culture-éducation..... | 7 |
| Démocratisation de la culture..... | 11 |
| La circulation des œuvres sur l'ensemble du territoire québécois..... | 12 |
| L'essor des arts de la marionnette québécoise et condition de cette éclosion..... | 15 |
| Diffusion de la marionnette pour adulte..... | 16 |
| Le manque d'infrastructures de création et de production..... | 17 |
| Rayonnement international des arts de la marionnette québécoise..... | 18 |
| Sommaires des recommandations..... | 20 |
| Annexes | |

L'ANGLE ADOPTÉ POUR CE MÉMOIRE

Dans le cadre de ce mémoire, nous concentrerons nos réflexions et nos avis sur les arts de la scène, et tout particulièrement sur ceux concernant les arts de la marionnette, en les mettant en perspective avec le contexte culturel actuel.

Pour alimenter notre propos, nous citerons des passages de la série *Bouillon de culture* du journal *Le Devoir* paru du 13 au 25 juin 2016, qui propose des entrevues réalisées avec dix personnalités dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle du gouvernement du Québec. Également, le mémoire va s'abreuver à même une série d'entrevues réalisées auprès de différents intervenants du milieu des arts de la marionnette au Québec dans le cadre des consultations pour le renouvellement de la Politique Culturelle du Québec.⁴ Finalement, notre mémoire va puiser des informations de l'édition spéciale de la revue *Marionnettes* sur le 30e anniversaire de l'AQM et de *l'Enquête auprès du milieu québécois des arts de la marionnette* de 2012, également réalisé par l'AQM.

DISTINCTION ENTRE CULTURE ET ARTS PROFESSIONNELS ET IMPORTANCE DE LA PRATIQUE ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE

Nous croyons que la politique culturelle renouvelée du Québec se doit de faire une nette distinction, sans les confondre, entre la pratique artistique professionnelle, le loisir culturel et la culture telle que décrite par l'UNESCO dans son sens le plus large (traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs d'une société). Chaque aspect exige une attention propre et des mesures spécifiques dans la nouvelle politique culturelle, et l'un ne doit pas occulter l'autre.

L'AQM constate que les arts professionnels n'occupent pas la place qui leur revient dans les documents préparatoires à la consultation publique et craint que ceux-ci soient négligés dans la nouvelle politique culturelle du Québec.

⁴ Voir les questions en annexe du document.

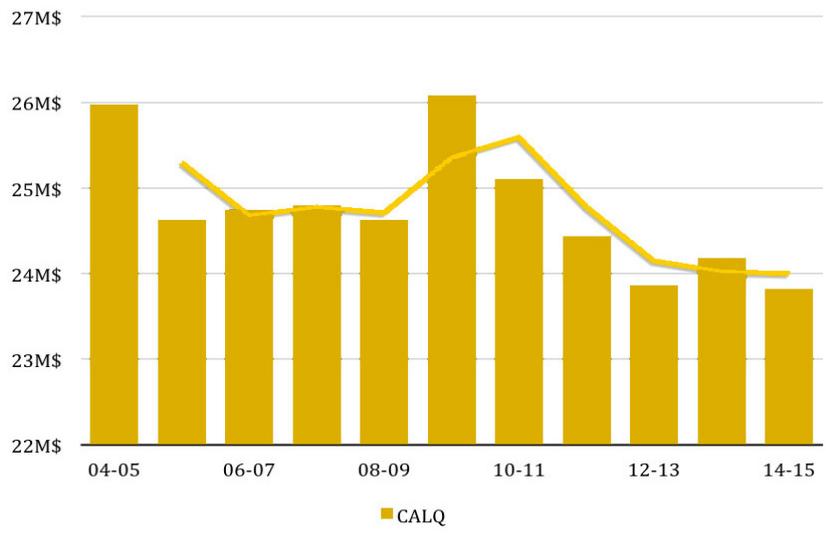
LE RÔLE D'UNE POLITIQUE CULTURELLE

La mise en œuvre de la politique culturelle de 1992 à 2002 a contribué à l'enracinement de la culture québécoise et au déploiement sans précédent des pratiques artistiques. Grâce à une vision porteuse, et à l'investissement majeur de l'état et grâce à la création de nouvelles institutions comme la SODEC et le CALQ, la politique culturelle a été un terreau fertile pour l'éclosion de toute une génération de nouveaux artistes, elle a participé à la reconnaissance de la pratique professionnelle des arts et elle a créé les assises permettant le rayonnement de nos créateurs à l'international. Également, des investissements importants ont été faits dans les infrastructures culturelles sous forme d'aide à l'immobilisation ainsi que pour la diffusion ici et à l'étranger.

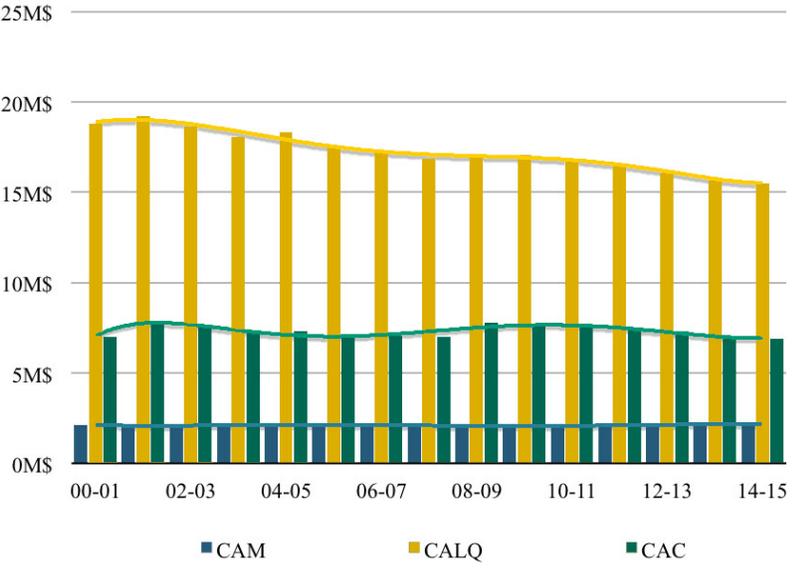
La politique culturelle de 1992 accordait une place prépondérante aux créateurs et aux organismes professionnels. Ce choix a porté fruit. Cela a permis depuis 25 ans de mettre de l'avant une créativité artistique professionnelle déjà très florissante et de lui donner les outils nécessaires à son développement.

Bien entendu, la politique de 1992 a également connu quelques ratés. À partir de 2002, le plan d'action et ses objectifs semblent avoir été relégués aux oubliettes et le financement a commencé à décroître (voir Graphiques 1 et 2 ci-après⁵). Résultat, aujourd'hui, le CALQ n'a plus les ressources financières suffisantes dont il a besoin pour soutenir la création, la production et la diffusion, et les artistes en souffrent. La concertation entre la culture et l'éducation est ardue et les mesures en place ne donnent pas, à notre avis, les résultats escomptés.

⁵ Extrait du mémoire *Une Politique des arts et de la culture: la voix ambitieuse d'un Québec contemporain*, Conseil québécois du théâtre (CQT), 2016.



Graphique 1 : Évolution de l’enveloppe totale d’aide attribuée par le CALQ aux artistes et aux organismes en théâtre (bourses individuelles et subventions) de 2004 à 2014 en dollars constants de 2015.



Graphique 2 : Évolution du financement public octroyé aux organismes de production théâtrale de 2000 à 2015 en dollars constants de mars 2015 (total des subventions de fonctionnement et de projet de production par année).

L'AQM souhaite aujourd'hui que les acquis soient maintenus, que les errances soient corrigées et que la nouvelle politique soit dotée d'un plan d'action solide qui en assure le suivi tout au long de sa durée. Surtout, que ce nouveau plan d'action soit imprégné d'une vision porteuse et représentative des projets et des défis de tous les artistes de la société québécoise et de leur pratique qui, pour nous, sont le cœur d'une véritable politique culturelle.

RECOMMANDATION 1

L'AQM recommande la mise en place d'un plan d'action clair et solide accompagnant la nouvelle politique culturelle du Québec, en accord avec la vision et les besoins du milieu des arts, et demande que l'État en assure le suivi d'une façon responsable tout au long de sa durée.

POURQUOI L'ÉTAT DOIT-IL CONTINUER À INVESTIR EN CULTURE

«Pour le Québec, mais pas simplement pour le Québec, la culture est un bien économique. Je le dis, c'est un bien économique, et c'est un bien de qualité de vie qui permet aux gens de toucher le bonheur et le bien-être. Évidemment, au Québec, il y a l'autre volet, à savoir que, dans une mer anglophone comme nous le sommes, la culture joue un rôle encore plus important sur le plan de l'identité. C'est le prolongement de qui nous sommes.»

Monique Jérôme Forget⁶

La culture et la langue sont deux fondements identitaires essentiels à la santé d'une société.⁷ Le modèle québécois est fondé sur la langue, la culture, la solidarité et la réduction des inégalités. Pour l'AQM, c'est le devoir de l'État d'investir dans notre culture. L'État se doit de reconnaître l'importance des arts et de la culture comme le fondement d'une société et se doit d'en tenir compte dans la répartition des crédits de l'État.

⁶ Monique Jérôme- Forget, *Bouillon de Culture* no 9, Le Devoir, 23 juin 2016.

⁷ En réponse à la question 1 du Cahier de consultation pour le Renouveau de la politique culturelle du Québec.

Le Québec s'est toujours défini et affirmé par l'excellence de ses créateurs et la qualité de sa production artistique. Il s'est de plus fait connaître à travers le monde malgré un soutien financier à la remorque de son rayonnement. L'État recueille depuis longtemps les bénéfices de cette activité culturelle dynamique, tant sur le plan d'une reconnaissance internationale que sur le plan des retombées économiques.

Il temps que le gouvernement reconnaisse « la vitalité du secteur culturel et offre à tous les artistes qui le composent la possibilité de vivre dignement de leur création.»⁸

LES CRÉATEURS AU CENTRE D'UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE

La participation et l'implication des créateurs au chantier de la démocratisation de la culture et aux activités de médiation culturelle et artistique sont importantes, mais le premier rôle des artistes est de créer, produire et faire circuler leurs œuvres. Il est fondamental que la politique culturelle maintienne et renforce l'axe « Soutien aux créateurs » de sa politique culturelle. Les créateurs forment le cœur de la politique culturelle du Québec et les organismes culturels en constituent les différents vecteurs, sans leur apport majeur, c'est toute la chaîne culturelle qui risque de s'écrouler.

Pourtant, le 2e axe de la politique culturelle de 1992 (Soutien aux créateurs) n'apparaît plus dans les principes fondamentaux qui guident l'élaboration de la prochaine politique. De plus, cet axe est, à toute fin pratique, absent des questions d'orientation contenues dans le cahier de consultation pour le Renouveau de la politique culturelle du Québec.

La démocratisation de la culture ne devrait pas avoir comme effet pervers l'exclusion des artistes de la grande politique culturelle du Québec. Au contraire, c'est grâce au généreux travail des artistes et des artisans et à leur rayonnement qu'aujourd'hui il est possible de se lancer dans ce chantier de la démocratisation de la culture.

⁸ Micheline Lanctôt, Extrait *Bouillon de Culture*, no.7, Le Devoir, 21 juin 2016

RECOMMANDATION 2

L'AQM recommande que l'État accorde une place prépondérante aux créateurs, aux artistes et aux organismes artistiques dans sa nouvelle politique culturelle.

LES CONDITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ARTISTES EN ARTS DE LA MARIONNETTE

Au Québec, et particulièrement dans le milieu du théâtre inter et multidisciplinaires, comme le théâtre de marionnettes, le financement récurrent des structures et organismes de production constitue un enjeu majeur.

« À des années lumière des théâtres institutionnels d'Europe de l'Est, avec leurs scènes, ateliers et équipes nombreuses d'artistes et d'artisans, à des kilomètres des larges réseaux de diffusion français, du statut d'intermittent du spectacle et des cachets européens, les marionnettistes québécois créent dans des conditions souvent plus précaires que celles dont bénéficient plusieurs de nos pairs étrangers. »⁹

En fait, une enquête réalisée en 2012¹⁰ auprès de 70 praticiens et 21 compagnies de théâtre de marionnette du Québec dévoile la situation socio-économique précaire, voire inquiétante, de la majorité des marionnettistes. Les résultats de l'enquête montrent que la plupart des marionnettistes sont dans une situation financière problématique et que plusieurs compagnies voient leurs demandes de subventions refusées année après année, faute de reconnaissance de la spécificité de la pratique et sans doute aussi par méconnaissance. La marionnette, par son essence, demande moyens et temps de répétition accrus. Elle fait appel à d'autres codes dramaturgiques et esthétiques parfois difficiles à saisir pour les pairs du théâtre.

⁹ Louise Lapointe, *La Marionnette québécoise et la scène internationale*, revue *Marionnettes*, AQM, 2012.

¹⁰ Voir *Enquête auprès du milieu québécois des arts de la marionnette*, dirigée par l'Association québécoise des marionnettistes, Rapport final, AQM, le 15 mai 2012.

Le travail des artistes marionnettistes nécessite donc une expertise particulière qui doit être envisagé dans toute sa spécificité.

RECOMMANDATION 3

L'AQM recommande un investissement majeur dans les arts et la culture en augmentant les crédits alloués au CALQ, afin que celui-ci puisse, par ces sommes octroyées, mieux soutenir la création, la production, la circulation et la diffusion des œuvres, pour l'amélioration, entre autres, de la condition de vie professionnelle des artistes.

MAILLAGE CULTURE-ÉDUCATION¹¹

« L'enfant, dans son quotidien comme à l'école, est occupé à construire les repères de sa vie. Il sera ce que nous aurons su lui offrir: une curiosité aiguisée, un sens critique en alerte capable de nuances, un jugement capable de décisions et le besoin toujours vif d'explorer, de connaître, de découvrir. Dans ce contexte, l'éducation est une valeur sûre. »

Suzanne Lebeau¹²

L'AQM croit que l'école doit jouer un rôle majeur dans le développement de l'enfant en matière de sensibilité culturelle et de créativité, et ce, dès le plus jeune âge. L'enseignement de la culture et des arts à l'école primaire et secondaire est un formidable levier de développement individuel et social. Et une politique culturelle rigoureuse se doit de reconnaître la valeur de l'éducation artistique dans le développement de la créativité chez l'enfant et l'adolescent.

¹¹ En réponse à la question 14 du Cahier de consultation pour le Renouveau de la politique culturelle du Québec : Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique ? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels ?

¹² *Vers une politique du théâtre professionnel pour les jeunes publics*, ADST – CQT – RIDEAU – TUEJ, février 2013, p.3.

Il importe donc d'intégrer rapidement à la formation générale des maîtres en enseignement de niveaux primaires et secondaire, une formation en éducation artistique, de sorte que les enseignantes et enseignants soient habilités à concourir à l'amélioration des compétences transversales fondamentales chez l'enfant par un enseignement intégré des arts et de la culture. Ces enseignantes et enseignants devraient ainsi être en mesure d'incorporer l'éducation artistique au cursus scolaire et de contribuer au développement intellectuel, social et émotionnel de l'enfant.

À l'heure actuelle, la fréquentation des arts et de la culture dans l'éducation est aléatoire.

Dans le Québec d'aujourd'hui, un enfant peut fréquenter l'école primaire et secondaire sans jamais être en contact avec un spectacle d'art vivant professionnel durant toute cette étape de sa scolarité. Tout simplement parce que le curriculum n'inclut pas la fréquentation assidue du théâtre professionnel dans les lieux de diffusion sur l'ensemble du territoire. L'éveil culturel et l'accès aux œuvres d'art sont laissés au bon vouloir et aux intérêts personnels des professeurs. La solution, l'enseignement des arts devrait faire partie intégrante du programme éducatif.

Que l'on opte pour un système de *flexibilité horizontale*, où il y aurait un nombre d'heures minimal d'enseignement par année que les établissements peuvent ensuite répartir comme ils le souhaitent entre les différentes matières, ou pour un modèle qualifié de *flexibilité verticale*, où le nombre d'heures à consacrer à chaque matière sur un certain nombre d'années serait réparti entre les différentes années comme les établissements d'enseignement l'entendent,¹³ il est tout à fait primordial que les élèves soient mis en contact de façon assidue avec des œuvres professionnelles et les artistes qui les ont créées, et ce dès le début de leur parcours académique, et même avant si possible.

En ce sens, l'éducation artistique doit nécessairement inclure l'appréciation d'œuvres d'art et le contact avec la démarche d'artistes professionnels.

¹³ Source : http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice./documents/thematic_reports/113FR.pdf

À l'heure actuelle, l'expérimentation des arts et de la culture dans l'éducation est accessoire.

Le programme *La culture à l'école* met à la disposition des établissements scolaires et des enseignantes et enseignants une aide financière visant à soutenir la présentation d'activités à caractère culturel réalisées à l'école. Tandis que le volet *Une école accueille un artiste* a pour objectif de donner la possibilité à un artiste professionnel de vivre une expérience en milieu scolaire et de s'en inspirer pour créer, tout en permettant aux élèves de participer à un travail d'expérimentation artistique.

Ces deux programmes sont essentiels au maillage éducation et culture préconisé par l'AQM et devraient faire l'objet d'un financement bonifié dans le cadre de la politique culturelle renouvelée.

Cependant, force est de constater que dans certains cas, le programme *La culture à l'école* peut rapidement devenir, par manque de ressources humaines et financière, un substitut à l'enseignement intégré des arts à l'école. L'expérience artistique vécue en milieu scolaire est essentielle au domaine d'apprentissage des arts dans la mesure où cette expérience s'avère complémentaire à la fréquentation d'œuvres professionnelles finies. Mais elle ne peut se substituer à un enseignement intégré des arts et de la culture ni à une fréquentation assidue et continue d'œuvres professionnelles dans des lieux de diffusions professionnels.

Il importe donc qu'au terme de leur scolarité, les élèves aient eu non seulement la chance d'expérimenter eux-mêmes la création en milieu scolaire, mais aussi l'opportunité d'être en contact avec des œuvres, des spectacles et des artistes.

En terminant, l'AQM considère que culture et éducation sont intimement liées. En optant pour l'éducation artistique intégrée dans la formation générale de l'enfant, cela encouragera inexorablement la participation citoyenne aux arts et à la culture.¹⁴

¹⁴ En réponse à la question 13 du Cahier de consultation pour le Renouveau de la politique culturelle du Québec, Quels sont, parmi les volets de la chaîne culturelle suivants, ceux qui requerront une attention particulière au cours des prochaines années et pourquoi ? e) participation citoyenne vs g) autre (préciser) : éducation artistique intégrée niveau primaire et secondaire.

RECOMMANDATION 4

L'AQM recommande :

- d'intégrer rapidement à la formation générale des maîtres en enseignement de niveaux primaires et secondaire, une formation en éducation artistique;
- une éducation artistique intégrée dans la formation générale de l'enfant de niveau primaire et secondaire;
- le renouvellement et la bonification du financement des programmes *La culture à l'école* et *Une école accueille un artiste*;
- la fréquentation assidue du théâtre professionnel dans les lieux de diffusion sur l'ensemble du territoire.

Conséquemment, l'AQM encourage le ministère de la Culture et des communications et celui de l'Éducation et de l'enseignement supérieur à s'asseoir et à inventer ensemble la prochaine politique culturelle en matière d'éducation artistique, avec des programmes incluant des sorties culturelles et où les arts et la culture font partie intégrante de l'enseignement.¹⁵

RECOMMANDATION 5

L'AQM réclame la mise en place d'une structure permanente, du type table de concertation culture-éducation, afin que la coordination de la coopération entre le MCC et le MEES puisse être pensée et évaluée de façon ininterrompue.

DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE

¹⁵ Inspiré des propos de Sébastien Baranger, *Bouillon de Culture* no 5, Le Devoir, 17 juin 2016.

« La culture, c'est le socle de nos communautés.»

Éric Forest

Plusieurs villes du Monde et du Québec, Barcelone, Buenos Aires, Mexico, Milan tout comme Montréal, Laval, Sherbrooke, Rimouski et plusieurs autres, ont décidé d'inscrire dans leur plan de développement durable, la culture comme 4^e levier du développement de leur communauté. Ils font le pari que la reconnaissance de la culture et son intégration à titre de dimension fondamentale pour un développement durable, au même titre que l'économie, le social ou l'environnement, est essentielle. Et ils ont gagné. Pourquoi?

Selon Linda Roy, directrice générale de Les Arts et la ville : « la culture est transversale. Elle touche tous les secteurs d'activités. Une communauté est faite de tous ses acteurs, et la culture est un domaine qui permet d'aller un peu partout réunir les gens, les rassembler pour faire que la qualité de vie des citoyens soit améliorée.¹⁶ »

Aussi, parce qu'il y a des dizaines et des dizaines de projets créatifs et artistiques qui sont nés de cette synergie entre la direction des villes, les créateurs, les organismes culturels, les entrepreneurs et les organismes communautaires, le citoyen y gagne en terme d'accessibilité à la culture. Éric Forest, maire de Rimouski est de ceux qui croient à ce croisement. Dans son projet de Ville, les arts et la culture sont des ingrédients indissociables au développement. « Les gens aujourd'hui ont une ouverture sur le monde, sur ce qui se fait ailleurs (...) Et ils souhaitent aussi se plonger dans une culture locale et régionale qui leur est propre. La culture, c'est le socle de nos communautés.¹⁷ »

La démocratisation de la culture, c'est donc aussi un plus grand accès aux œuvres. La multiplication des spectacles d'arts vivants destinés à l'espace public et d'événements dédiés aux arts de la marionnette un peu partout au Québec comme le Festival international des arts de la marionnette à Saguenay (FIAMS), celui de Casteliers à Montréal, ceux de Trois-Rivières

¹⁶ Hélène Roulot-Ganzmann, Extrait de l'article *La culture c'est le socle de nos communautés*, Le Devoir, Cahier spécial *Arts et Villes*, 29 mai 2016, p1.

¹⁷ Ibid.

(Micro-festival de marionnettes inachevées et Saison de théâtre insolite) et d'autres encore; ces initiatives témoignent de la richesse, de la diversité, de l'effervescence et de l'accessibilité de ces événements, qui par la présentation de spectacles de marionnettes en plein air, entre autres, contribuent à la démocratisation des arts de la marionnette. Mais cette démocratisation passe aussi par les artistes et organismes qui intègrent dorénavant une démarche de médiation artistique à leur démarche de création ou de diffusion.

Il est fondamental que les artistes professionnels et leurs œuvres soient au cœur de cette démocratisation et que les artistes et les organismes puissent bénéficier de la reconnaissance et du soutien financier nécessaire pour mener à bien leurs missions de médiation artistique et citoyenne, afin que la culture joue légitimement son rôle de liant social.

RECOMMANDATION 6

L'AQM souhaite que les budgets consacrés aux initiatives de médiations artistiques en lien avec le développement du public et l'implication des citoyens devraient faire partie d'enveloppes budgétaires séparées des subventions dédiées à la création, la production et la diffusion.

LA CIRCULATION DES ŒUVRES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS

Une politique culturelle québécoise forte devrait se préoccuper d'occupation du territoire et favoriser la rencontre entre artistes et citoyens, en allant au devant des citoyens.

Malgré la vitalité de notre discipline, la reconnaissance publique et médiatique des arts de la marionnette sur le territoire québécois demeure largement insatisfaisante. Sachant que le théâtre de marionnette, comme le théâtre jeune public, repose majoritairement sur la tournée¹⁸, la reconnaissance des arts de la marionnette comme art

¹⁸ *Profil statistique de la saison théâtrale 2009-2010, Étude globale*, CQT, Octobre 2012, p.76.

majeur devient essentielle pour faciliter la circulation des œuvres et des artistes sur le territoire québécois. Pour ce faire, il importe que le public québécois ait accès à une diversité de pratiques artistiques.

Nous attendons donc de l'État qu'il développe une réelle stratégie de la diffusion des œuvres sur le territoire québécois dans un souci d'équilibre entre l'offre et la demande. La quantité de diffuseurs pluridisciplinaires par rapport à l'offre de spectacles disponibles est déséquilibrée, mais cela ne veut pas dire qu'il faille réduire l'offre pour autant. En fait, c'est l'organisation de la diffusion des arts de la scène sur le territoire québécois qui est déficiente.

Les statistiques du milieu scolaire en matière de fréquentation des arts de la scène témoignent de ce constat. En effet, on observe un taux de fréquentation de 47,9% pour les groupes du primaire et un taux de fréquentation de 36,7% pour les groupes du secondaire sur l'ensemble du territoire québécois. Les taux de fréquentation sont particulièrement bas pour plusieurs des régions intermédiaires et éloignées (de 1,1% à 12,5%).¹⁹ Cela témoigne de la difficulté de faire circuler un spectacle dans des lieux adaptés aux régions plus éloignées et qui ne sont pas aisément ou suffisamment financés. D'autant que plusieurs constatent un manque de petits espaces de diffusion sur tout le territoire québécois, qui permettrait une meilleure et plus efficiente circulation des œuvres.²⁰

Nous considérons que la diffusion des œuvres est un volet essentiel de la chaîne de développement culturel qui nécessite une attention particulière, sans occulter la création et la production²¹. En fait, la création et la production sont tributaires du déploiement de la diffusion. Une circulation plus fluide et plus performante des œuvres (spectacles d'arts vivant) sur l'ensemble du territoire québécois et à l'international auront pour conséquence l'amélioration significative des conditions de

¹⁹ Source : *Vers une politique du théâtre professionnel pour les jeunes publics*, ADST – CQT – RIDEAU – TUEJ, février 2013, p.10.

²⁰ En réponse à la question 20 : Le réseau d'équipements culturels étant aujourd'hui bien établi (musées, bibliothèques, salles de spectacle, etc.), quelles seraient les approches à privilégier pour joindre davantage les citoyens et mieux exploiter ces lieux importants dans la vitalité des communautés ?

²¹ En réponse à la question 13 du Cahier de consultation pour le Renouvellement de la politique culturelle du Québec : Quels sont, parmi les volets de la chaîne culturelle, ceux qui requerront une attention particulière au cours des prochaines années et pourquoi ?

créations et de productions pour les créateurs et, au final, des conditions de travail bonifiées pour les artistes et travailleurs culturels.

Une des solutions préconisées par l'AQM afin de favoriser la longévité des œuvres est de mieux soutenir la diffusion à la fois du côté des producteurs, en s'assurant que tous les frais inhérents à la tournée soient admissibles et entièrement couverts, et du côté des diffuseurs pluridisciplinaires, en les aidant à assumer une part de risque et à bonifier les cachets perçus par les producteurs pour la vente des spectacles qui n'ont pas augmenté depuis plusieurs années (particulièrement en jeune public²²).

RECOMMANDATION 7

L'AQM réclame du CALQ un meilleur soutien à la diffusion pour les producteurs, en s'assurant que tous les frais inhérents à la tournée soient admissibles et entièrement couverts, et pour les diffuseurs pluridisciplinaires, en les aidant à assumer une part de risque et à bonifier les cachets de vente du spectacle perçus par les producteurs.

L'AQM propose également que les diffuseurs spécialisés et pluridisciplinaires développent des programmations satellites, décentralisées et hors les murs (dans l'espace public) en partenariat avec les régions plus éloignées, de façon à mieux coordonner la circulation des œuvres sur l'ensemble du territoire québécois, tout en assurant une qualité qui témoigne du souci d'excellence artistique qui anime les compagnies de création de la marionnette québécoise.

²² L'enquête *Les compagnies québécoises de théâtre pour les jeunes publics professionnelles: un portrait*, réalisé par TUEJ en 2011, démontre que les cachets reçus pour les spectacles couvrent de moins en moins les coûts de plateau.

RECOMMANDATION 8

Afin d'améliorer la circulation des œuvres sur l'ensemble du territoire québécois, l'AQM propose que les diffuseurs spécialisés et pluridisciplinaires développent des programmations satellites décentralisées, agissent comme pôles de diffusion dans les régions intermédiaires et éloignées et soient soutenus adéquatement pour exercer cette mission.

L'ESSOR DES ARTS DE LA MARIONNETTE QUÉBÉCOISE ET CONDITION DE CETTE ÉCLOSION

Les arts de la marionnette connaissent actuellement un essor remarquable partout dans le monde occidental et le Québec ne fait pas exception. Ils contribuent au dynamisme culturel qui distingue notre province à l'échelle nationale et internationale. Aux côtés des flamboyants Lepage, Cirque du Soleil et Moment Factory, les marionnettistes québécois occupent tout autant les planches que l'espace public d'Europe, des États-Unis et d'Asie, à l'échelle et avec l'humilité qui leur sont propres.²³ Les conditions de cette éclosion sont multiples (création du DESS, diversification des pratiques, émergences de nouvelles compagnies de création, présence décentralisée sur le territoire québécois, etc.). À n'en pas douter, cette effervescence des arts de la marionnette est aussi reliée au développement des trois festivals reconnus en arts de la marionnette au Québec (Le Festival de Casteliers, dans l'arrondissement Outremont à Montréal, le Festival international des arts de la marionnette à Saguenay [FIAMS] et le Micro-festival de marionnettes inachevées, à Trois-Rivières). Il s'agit de trois festivals à fort ancrage local mais à résonance internationale. Ils sont issus des désirs d'une vision artistique en lien avec ceux d'une communauté. Que ce soit Casteliers, avec sa diffusion dans les Parcs de l'Arrondissement Outremont et sa relation avec les commerçants pour son exposition de marionnettes en vitrines, Les Sages Fous, avec leurs interventions et manifestations en espace public dans le Vieux Trois-Rivières, ou le FIAMS, avec sa programmation gratuite aux abords de la Rivière-aux-sables, tous contribuent au développement

²³ *Perspectives Histoire et enjeux de la marionnette québécoise*, revue *Marionnettes*, AQM, 2012.

de la pratique en stimulant la création et la diffusion. Et le public, toujours grandissant, semble y trouver son compte.²⁴ Et les compagnies et artistes des arts de la marionnette aussi y trouvent leur compte; en 2015 et 2016, si on recoupe les données des trois festivals, on constate que 48 compagnies québécoises de marionnettes ont présenté un ou des spectacles lors de ces événements qui allient programmation internationale, canadienne et québécoise. D'ailleurs, si la culture est le socle de nos communautés, nous pouvons affirmer sans ambages que ces festivals sont la pierre d'assise de la vitalité de notre milieu et de son déploiement.

RECOMMANDATION 9

L'AQM appelle le CALQ à un financement adéquat et accru des 3 principaux festivals en arts de la marionnette au Québec, afin d'assurer leur maintien, leur développement, leur rayonnement et leur excellence.

DIFFUSION DE LA MARIONNETTE POUR ADULTE

Dans un apparent contexte de saturation du marché de la scène théâtrale québécoise, la diffusion de la marionnette pour adulte se heurte à de nombreux obstacles. Actuellement, à Montréal, il y a trop de compagnies de création pour le nombre de salles de diffusion disponibles et il est ardu pour les arts de la marionnette pour adulte d'infiltrer le réseau du théâtre institutionnel. Si le phénomène se fait sentir particulièrement à Montréal, en région, les salles sont trop souvent mal adaptées (trop grandes, salles de 500 places et plus) au besoin des créations qui demandent des espaces plus intimes (salles de 150 places et moins). À l'heure actuelle pour un spectacle de marionnettes pour adulte, il est inconcevable de pouvoir tourner à chaque année au Québec.

²⁴ Avec un taux d'occupation des salles de 81,07% pour le FIAMS en 2015 et de 85% pour Casteliers en 2016, pour un total de 14 983 spectateurs pour ces deux événements en 2015 (dernière année où les festivals ont coïncidé puisque le FIAMS est biennuel et Casteliers annuel), selon des données recueillies par l'AQM (ceux du Micro-festival étant indisponibles pour l'instant).

Mais au-delà des enjeux de diffusion préalablement mentionnés, valoriser auprès du public québécois la marionnette pour adultes, qui est parfois considérée comme un sous-genre, s'avère un réel défi, surtout du point de vue médiatique. Voilà pourquoi il est essentiel de mieux soutenir les festivals qui en font la promotion et mieux soutenir les initiatives de médiation artistique qui permettent de rejoindre de nouveaux publics.

Le fait que Casteliers soit dorénavant reconnu comme diffuseur spécialisé qui assure une programmation annuelle en théâtre de marionnettes contribue grandement au rayonnement et à la reconnaissance des arts de la marionnette pour adulte. Également, l'intérêt soutenu de certains diffuseurs à l'égard des arts de la marionnette au sein de leur programmation, comme La Rubrique à Jonquière, contribuent à la reconnaissance de notre discipline.

LE MANQUE D'INFRASTRUCTURES DE CRÉATION ET DE PRODUCTION

Depuis plus de dix ans, les marionnettistes québécois rêvent à la mise sur pied d'un centre de création et de production consacré exclusivement à la marionnette. Ce centre constituerait un magnifique point d'ancrage, où les marionnettistes de tous horizons trouveraient les ressources nécessaires à de nouvelles recherches artistiques et pourraient travailler dans le sens d'une évolution générale de la discipline.²⁵

Les besoins en infrastructures destinés à la création et la production sont aujourd'hui criants. Et l'émergence de nombreux jeunes artistes issus du DESS en théâtre de marionnettes contemporain de l'UQÀM, combiné au foisonnement de notre discipline, risque d'accroître encore les demandes. Pour que tous ces artistes aient l'occasion de créer et explorer dans des conditions propices, il importe d'inventer de nouveaux lieux animés par de nouvelles structures qui valorisent la mise en commun des ressources humaines et matérielles. Et c'est ce que la MIAM souhaite faire avec la construction de son pôle marionnette dans l'Arrondissement Outremont, à Montréal.

²⁵ *Perspectives Histoire et enjeux de la marionnette québécoise*, revue *Marionnettes*, AQM, 2012, p.11.

Toutefois l'AQM constate que le document de consultation du ministère n'aborde pas vraiment cet enjeu du manque d'espaces de création et de production, pourtant majeur pour les arts vivants, ni celui non plus des nouvelles initiatives de gestion partagées, qui en soit sont des modèles innovants qui favorisent l'avancement des pratiques et le développement de la relève.²⁶

RECOMMANDATION 10

L'AQM recommande que l'État soutienne des initiatives de mutualisation des ressources et favorise l'émergence de lieux dédiés à la création et à la production dans le domaine des arts vivants, et ce sur l'ensemble du territoire québécois.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL DES ARTS DE LA MARIONNETTE QUÉBÉCOISE

En terminant, l'AQM constate que bien que l'action internationale et les relations intergouvernementales constituent le thème du chapitre 6 du document de Consultation, elles ne font pas partie des huit grands principes qui sont proposés comme fondements sur lesquels s'appuiera la politique culturelle renouvelée.²⁷ Selon nous, cette dimension mérite d'être incluse dans les fondements même d'une politique culturelle renouvelée.

Dans un contexte où « en huit ans, de 2007 à 2015, le ministère des Relations internationales (MRI) aura littéralement fondu, perdant 144 postes, alors que le nombre d'employés à temps complet est passé de 576 à 432 [...] et que le MRI a dû composer avec une coupe budgétaire de 5 millions [...] sur un budget total d'environ 100 millions »²⁸ et où le réseau du Québec à l'étranger compte désormais 7 délégations générales, 5 délégations, 10 bureaux, 4 antennes, ainsi que 3 représentations auprès

²⁶ En réponse à la question 40 du Cahier de consultation pour le Renouveau de la politique culturelle du Québec : Comment soutenir adéquatement l'innovation, l'entrepreneuriat culturel et la relève ?

²⁷ Question 1 du Cahier de consultation pour le Renouveau de la politique culturelle du Québec.

²⁸ Jocelyne Richer, *DIPLOMATIE : Québec abolit le quart des postes à l'étranger* La Presse canadienne à Québec, Le Devoir, publié le 14 septembre 2015.

d'organisations multilatérales, force est de constater qu'un mouvement de repli du Québec sur la scène internationale s'est opéré. Il se poursuit alors que l'AQM considère qu'il faudrait plus d'ouverture vers les marchés internationaux. Selon nous, il est urgent d'investir pour non seulement maintenir la présence des arts de la marionnette sur les marchés internationaux mais aussi en développer de nouveaux. Il faut en ce sens mieux soutenir les tournées internationales, pas nécessairement selon l'unique critère de la quantité mais aussi en fonction de l'excellence, et favoriser les coproductions et les résidences de créations croisées en instaurant des programmes d'échanges.

RECOMMANDATION 11

Afin de préserver et d'améliorer la représentation des arts de la marionnette à l'étranger, l'AQM recommande :

- d'augmenter et d'assurer la pérennité des budgets du CALQ dédiés à l'aide à la tournée internationale ;
- de rétablir et de pérenniser le programme de coproduction internationale.

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

1 L'AQM recommande la mise en place d'un plan d'action clair et solide accompagnant la nouvelle politique culturelle du Québec, en accord avec la vision et les besoins du milieu des arts, et demande que l'État en assure le suivi d'une façon responsable tout au long de sa durée.

2 L'AQM recommande que l'État accorde une place prépondérante aux créateurs, aux artistes et aux organismes artistiques dans sa nouvelle politique culturelle.

3 L'AQM recommande un investissement majeur dans les arts et la culture en augmentant les crédits alloués au CALQ, afin que celui-ci puisse, par ces sommes octroyées, mieux soutenir la création, la production, la circulation et la diffusion des œuvres, pour l'amélioration, entre autres, de la condition de vie professionnelle des artistes.

4 L'AQM recommande

- d'intégrer rapidement à la formation générale des maîtres en enseignement de niveaux primaires et secondaire, une formation en éducation artistique;
- une éducation artistique intégrée dans la formation générale de l'enfant de niveau primaire et secondaire;
- le renouvellement et la bonification du financement des programmes *La culture à l'école* et *Une école accueille un artiste*;
- la fréquentation assidue du théâtre professionnel dans les lieux de diffusion sur l'ensemble du territoire.

5 L'AQM réclame la mise en place d'une structure permanente, du type table de concertation culture-éducation, afin que la coordination de la coopération entre le MCC et le MEES puisse être pensée et évaluée de façon ininterrompue.

6 L'AQM souhaite que les budgets consacrés aux initiatives de médiations artistiques en lien avec le développement du public et l'implication des citoyens devraient faire partie d'enveloppes budgétaires séparées des subventions dédiées à la création, la production et la diffusion.

7 L'AQM réclame du CALQ un meilleur soutien à la diffusion pour les producteurs, en s'assurant que tous les frais inhérents à la tournée soient admissibles et entièrement couverts, et pour les diffuseurs pluridisciplinaires, en les aidant à assumer une part de risque et à bonifier les cachets de vente du spectacle perçus par les producteurs.

8 Afin d'améliorer la circulation des œuvres sur l'ensemble du territoire québécois, l'AQM propose que les diffuseurs spécialisés et pluridisciplinaires développent des programmations satellites décentralisées, agissent comme pôles de diffusion dans les régions intermédiaires et éloignées et soient soutenus adéquatement pour exercer cette mission.

9 L'AQM appelle le CALQ à un financement adéquat et accru des 3 principaux festivals en arts de la marionnette au Québec, afin d'assurer leur maintien, leur développement, leur rayonnement et leur excellence.

10 L'AQM recommande que l'État soutienne des initiatives de mutualisation des ressources et favorise l'émergence de lieux dédiés à la création et à la production dans le domaine des arts vivants, et ce sur l'ensemble du territoire québécois.

11 Afin de préserver et d'améliorer la représentation des arts de la marionnette à l'étranger, l'AQM recommande :

- d'augmenter et d'assurer la pérennité des budgets du CALQ dédiés à l'aide à la tournée internationale ;
- de rétablir et de pérenniser le programme de coproduction internationale.

ANNEXES

Questions qui ont nourri les entrevues avec différents intervenants du milieu des arts de la marionnette au Québec dans le cadre des consultations pour le renouvellement de la Politique Culturelle du Québec

Volet 1 : Intervention de l'État dans les arts et la culture

- ⇒ Selon vous, est-il encore important que l'État intervienne en culture ?
Si oui de quelle manière et si non pourquoi?
- ⇒ Selon vous, quels devraient être les objectifs et les enjeux d'une nouvelle politique culturelle du Québec ?

Huit grands principes sont proposés comme fondements sur lesquels s'appuiera la politique culturelle renouvelée :

- A. Le caractère essentiel de la culture
- B. L'engagement renouvelé de l'État
- C. L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture
- D. L'affirmation du caractère francophone du Québec
- E. La reconnaissance et la valorisation des cultures autochtones
- F. La reconnaissance de la diversité
- G. La protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique
- H. La recherche d'équité

- ⇒ Que pensez-vous de ces principes ? Vous paraissent-ils adéquats et suffisamment précis pour servir d'assises à la prochaine politique culturelle du Québec ?

Volet 2 : L'éducation et la culture

- ⇒ Selon vous, quel rôle le système d'éducation devrait-il jouer dans la valorisation des arts et de la culture ?
- ⇒ Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique?
- ⇒ Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels ?

Volet 3 : Financement

- ⇒ De quelle manière l'État vous a-t-il soutenu jusqu'à présent?
- ⇒ Globalement, qu'attendez-vous de l'État pour l'avenir ?
Et plus spécifiquement qu'attendez-vous de l'État selon vos besoins?
- ⇒ Quels sont, parmi les volets de la chaîne culturelle suivantes, ceux qui requerront une attention particulière au cours des prochaines années et pourquoi ?
 - a. la formation des créateurs, des travailleurs et des entrepreneurs culturels,
 - b. la création,
 - c. la production,
 - d. la diffusion et l'exploitation des œuvres et des produits culturels,

- e. la participation citoyenne,
- f. les conditions socioéconomiques des artistes et travailleurs de la culture (filet social, égalité hommes-femmes, etc.),
- g. autre (préciser).

Volet 4 : Les arts de la marionnette

⇒ Selon vous, quels sont les défis auxquels est confrontée la pratique des arts de la marionnette au Québec à l'heure actuelle et quels seraient ses besoins pour l'avenir ?

Autres questions :

⇒ Dans un contexte de dématérialisation où le numérique (et internet) a modifié les habitudes de consommation, quelle incidence sur votre pratique et quel avenir pour les arts de la marionnette ?

⇒ Y a-t-il un sujet dont nous n'avons pas discuté et que vous souhaiteriez aborder en lien avec votre pratique et le renouvellement de la politique culturelle du Québec?

⇒ Si vous aviez une ou deux recommandations à formuler qu'elles seraient-elle(s)?

LISTE DES ACRONYMES UTILISÉS (PAR ORDRE D'APPARITION)

| | |
|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AQM : | Association québécoise des marionnettistes |
| UNIMA : | Union Internationale de la Marionnette |
| DESS : | Diplôme d'études supérieures spécialisées |
| UQÀM : | Université du Québec à Montréal |
| TUEJ : | Théâtre Unis enfance-jeunesse |
| UNESCO: | United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la Culture) |
| SODEC : | Société de développement des entreprises culturelles du Québec |
| CALQ : | Conseil des arts et des lettres du Québec |
| ADST : | Association des diffuseurs spécialisés |
| CQT : | Conseil québécois du théâtre |
| RIDEAU : | Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis |
| MCC : | Ministère de la culture et des communications |
| MEES : | Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur |
| FIAMS : | Festival international des arts de la marionnette à Saguenay |
| MRI : | Ministère des relations internationales |
| MIAM : | Maison internationale des arts de la marionnette |

**Cette publication est réalisée et
éditée par l'Association québécoise
des marionnettistes**

Cette étude est consultable à l'adresse
suivante :

<http://www.aqm.ca>

Association québécoise des
marionnettistes
Centre UNIMA-Canada
Section Québec
7755 boulevard Saint-Laurent, suite 300
Montréal (Québec)
H2R 1X1

T. 514 522-1919

info@aqm.ca

www.aqm.ca



**Association québécoise
des marionnettistes**

Centre UNIMA-Canada
Section Québec

**Cette publication a été rédigée par
Denys Lefebvre**

Président AQM

Directeur général de Tenon Mortaise

Collaboration à la rédaction

François Richer

Consultant en mobilisation et
développement de projets culturels

Mise en page

Diane Loiselle

Codirectrice artistique Tenon Mortaise

**Membres du conseil d'administration
de l'AQM pour l'année 2015-2016**

Denys Lefebvre

Président

Jeanne Bertoux

Vice-président

Stéphane Guy

Trésorier

Stéphane Heine

Secrétaire

Sabrina Baran

Administratrice

Maude Gareau

Administratrice

Pavla Mano

Administratrice

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES MARIONNETTISTES BÉNÉFICIE DU SOUTIEN FINANCIER DU :

Conseil des arts et des lettres du Québec

Ministère de la Culture et des Communications

Emploi-Québec

